

Notre site vous informe :
<http://www.montpellier.snes.edu>

Pour nous contacter :
s3mon@snes.edu

Pour tous, la coupe est pleine !

L'avenir des jeunes mérite une autre politique !

Sous cette banderole, plus de 600 collègues de notre académie manifestaient le 30 janvier à Paris. Car ce sont bien l'avenir de la jeunesse et l'avenir de notre métier qui sont en jeu, et qui sont au coeur des mobilisations qui se développent depuis le mois de janvier.

Suppressions de postes par dizaines de milliers, réforme des lycées rejetée par l'immense majorité de la profession, conditions d'enseignement en collège trop souvent au-delà du supportable, « réforme de la gouvernance » des établissements aux conséquences dévastatrices pour notre métier, réforme de la formation des maîtres unanimement refusée, gestion des personnels chaotique... cette politique de **démantèlement du système éducatif** est guidée par **une seule considération, les suppressions massives d'emplois.**

Elle a **un objectif idéologique, le renoncement à un enseignement de qualité pour tous**, avec pour corollaire, **une école à plusieurs vitesses.**

Il aura fallu de graves actes de violence, et que **plus de 100 établissements se mettent en grève en quelques jours en Région Parisienne** pour que les media commencent à s'interroger sur les conséquences des suppressions de postes. Faudra-t-il attendre les dégâts causés par le dispositif mis en place l'an prochain pour les stagiaires par un ministre en pleine improvisation, pour que les mêmes media s'interrogent sur sa pertinence ?

Dans un contexte social de plus en plus tendu, marqué par de très fortes mobilisations (Total, contrôleurs aériens...), **les ingrédients d'une crise sociale majeure s'accumulent** : explosion du chômage, de la précarité, délocalisations, inégalités sans cesse accrues, pouvoir d'achat, « mobilité » dans la Fonction Publique qui ouvre la voie aux licenciements de fonctionnaires, emploi public, et bien sûr le dossier des retraites sur lequel le gouvernement a engagé une intense campagne médiatique - en particulier sur celle des fonctionnaires - depuis déjà plusieurs semaines...

Alors que la politique gouvernementale est de plus en plus largement rejetée, on ne peut que s'interroger sur la place plutôt restreinte prise, pour le moment au moins, par ces questions dans le débat public en cette période préélectorale.

L'avenir du Service Public d'Éducation et particulièrement du 2nd degré, l'avenir de nos élèves, et de notre métier, de plus en plus menacés, sont un des dossiers les plus urgents et les plus brûlants.

L'intervention active des parents, des lycéens, des étudiants, et le soutien de l'opinion publique sont pour nous une des clefs de la réussite.

Dès la rentrée, et durant tout le mois de mars, développons et amplifions les actions dans tous les établissements (DGH, suppressions de postes, encadrement éducatif, réformes...).

Menons dans chaque établissement une campagne d'information et de débats en direction des parents, des media, et des élus.

Préparons une grève massive de toute la profession le 12 mars.

Débattons d'une nouvelle grève au mois de mars, et préparons-là dès maintenant.

Vendredi 12 mars Grève Nationale Unitaire

**A l'appel de l'intersyndicale
du 2nd degré**

(Snes, Snep, Cgt, Fo, Sud,
Snalc, Sncl)

Sommaire :

PAGE 2 :

- Avancement des certifiés
- Congés formation
- Mutations intra

PAGE 3 :

- Agrégés
- Collèges
- Infos en bref

PAGE 4 :

- Mobilisation dès la rentrée...
... tous en grève le 12 mars
- Un exemple type !

Mardi 23 mars

Journée Nationale d'action interprofessionnelle

(Cgt, Cfdt, Fsu, Unsa, Solidaires)

Le Snes et la Fsu pèsent pour que cette journée d'action mette en avant les questions de l'Éducation Nationale

PRIX : 0,30 €

MONTPELLIER SNES

Enclos des Lys B - 585 Rue de l'Aiguelongue

MONTPELLIER - 04 67 54 10 70

Port payé - Dispensé de timbrage

Presse - Montpellier CT

B. DUFFOURG, le 24 février 2010

CERTIFIÉS AVANCEMENT 2009-2010

La CAPA d'avancement d'échelon des certifiés a eu lieu le 5 janvier 2010. Les barres des promotions par échelon peuvent être consultées sur notre site, ou vous être communiquées à votre demande.

Depuis quelques années, l'Inspection tente d'harmoniser les notes entre disciplines et de résorber les retards d'inspection. Mais il reste encore beaucoup à faire : les élus du Snes ont à nouveau mis en évidence un traitement inégal selon les échelons et les disciplines.

Ainsi parmi les 209 collègues promouvables à l'échelon 5, seuls 55 % avaient déjà été inspectés. Le résultat est sans appel : les « inspectés » ont 44,6 % de chance d'être promus au Grand Choix contre 11,2 % pour les « non inspectés ». Au final, 83 % des promus au Grand Choix sont des « inspectés » !

Fortes inégalités aussi entre disciplines : 14,7 % de promus au 5^{ème} échelon au Grand Choix en Anglais, 40 % en Histoire-Géographie, et... 0 % en Éducation Musicale !

Par contre, 80 % des collègues promouvables au 8^{ème} échelon ont été inspectés récemment. Cela n'efface pas non plus les retards d'inspection liés aux situations personnelles et administratives : congés maternité, parentaux, TZR, collègues affectés au CNED ...

L'administration refuse de prendre en compte notre demande de réévaluation collective des notes pédagogiques liée à ces retards, comme

elle avait pu le faire l'année dernière dans certaines disciplines. Pour toute réponse à ses propres dysfonctionnements, elle renvoie les collègues... à leur responsabilité individuelle : qu'ils demandent des inspections ! Mais ces demandes ne sont pas toujours suivies d'effet. Et se retranche derrière une décision ministérielle qui n'autoriserait plus les mesures col-

lectives ! Mais pour l'avancement des agrégés, gérés par le ministère, une telle mesure vient d'être prise pour harmoniser les notes entre les disciplines et revoir les retards d'inspection !

Nous continuons à intervenir pour obtenir un examen équitable des promotions.

F. DENJEAN-DAGA

CONGÉS FORMATION LE PRIX DE LA PÉNURIE

Lors des discussions sur les congés formation 2011, le rectorat n'a pas saisi l'opportunité de mieux répondre aux attentes des collègues.

D'une part, il n'assouplit finalement pas la durée et les dates de début du congé formation pour préparation aux concours, ce qui aurait permis de l'adapter à la stratégie et à la situation personnelle des collègues.

En se bornant à limiter à 6 mois, avec effet au 1^{er} septembre, tous les congés pour préparation aux concours, il ignore la préparation aux oraux, notamment l'agrégation interne, et les différences entre concours externes et internes. Son choix relève plutôt d'une volonté de masquer la pénurie : 46 équivalents temps plein pour près de 900 demandes ! Et d'afficher environ un

tiers de bénéficiaires de plus que l'année dernière.

D'autre part, les modifications du barème auraient dû permettre un rééquilibrage entre **tous** les demandeurs. Si ce barème l'induit entre les générations, il risque d'écarter certains collègues, notamment les jeunes parents ne pouvant espérer, faute de temps, une admissibilité qu'avec un congé formation.

Les collègues en CDI pourront enfin y prétendre mais le rectorat refuse toujours ce droit aux CDD les plus anciens.

N'oubliez pas de nous renvoyer **la fiche syndicale de suivi** : la commission qui examinera l'attribution des congés formation est prévue le **29 avril**.

F. D

MUTATIONS INTRA 2010 UNE POLITIQUE DE GESTION CHAOTIQUE

Depuis des années, la politique en matière de pourvoi des postes obéit aux logiques budgétaires, ce qui induit d'une année sur l'autre des effets chaotiques, voire contradictoires.

Un exemple : l'année dernière, le ministère avait imposé la stabilisation d'un grand nombre de TZR, sous l'effet conjugué de la diminution drastique des recrutements et de l'abandon à court terme de la mission de remplacement. Le nombre de TZR dans notre académie a chuté de 1 000 à 750, avec de très lourdes conséquences sur les remplacements.

Cette année, changement de cap !

Le ministère « récupère » plusieurs milliers d'emplois en affectant les stagiaires sur des supports 18h (reléguant au passage leur formation à une sorte de compagnonnage), pris sur les postes disponibles au mouvement. Conséquence, le nombre de TZR va augmenter d'autant à la rentrée ! ... pour diminuer à nouveau l'année pro-

chaine du fait de la baisse des recrutements ?

La qualité du mouvement est intimement liée au nombre de postes vacants et à leur emplacement. Dans notre académie, 500 départs en retraite prévus auraient pu présager d'un mouvement intra sous les meilleurs auspices. C'était sans compter sur l'implantation de 256 supports « berceaux » pour les stagiaires pris sur ces postes, les plus proches des grandes villes universitaires, et sur la diminution des DGH dans les établissements.

Nombre de collègues risquent de subir une mesure de carte scolaire, avec parfois l'impossibilité de retrouver un poste proche de leur ancien établissement en raison de ces blocages de postes. De même des collègues sur poste à cheval qui espéraient enfin obtenir un poste complet dans leur établissement grâce à un départ à la retraite risquent d'en être écartés. Et la plupart des entrants dans l'académie à fai-

ble barème, en particulier... les stagiaires de cette année, risquent fort d'être nommés en ZR.

Informez-nous le plus vite possible des situations problématiques qui risqueraient de se présenter. Les CTPD se tiendront mi-mars et le CTPA le 8. Nous y dénoncerons l'implantation de ces postes berceaux, et nous y interviendrons pour défendre les collègues victimes de cette politique de gestion erratique et pour contester les suppressions de postes qui en résultent ...

F. DENJEAN-DAGA

Réunions Mutations Intra Spéciales Stagiaires, ouvertes à tous :

IUFM de Montpellier : lundi 22 mars 14h30-17h

IUFM de Perpignan : lundi 22 mars 17h

IUFM de Nîmes : lundi 29 mars 12h-14h

Les autres réunions et permanences sont consultables sur notre site.

AGRÉGÉS NOTATION PÉDAGOGIQUE

Les avis annuels de notation des agrégés sont arrivés dans les établissements. Il faut être très attentif à la notation pédagogique. En effet, malgré la procédure d'harmonisation des notes dans 13 disciplines (Arts Plastiques, Anglais, Allemand, Italien, Espagnol, Lettres, Éducation Musicale, Histoire-Géographie, Ses, Économie-Gestion, Svt, Sciences Physiques),

30 % des collègues restent notés sous la nouvelle grille, ce qui va entraîner des inégalités de traitement entre les collègues.

Si vous constatez une erreur, contactez le Snes et envoyez un recours par courrier au ministre à l'adresse suivante : DGRH, 72 rue Regnault, 75243, Paris, Cedex 13, et un double au Snes national.

C. POUSSIER

COLLÈGES CONTRE L'ISOLEMENT... TOUS ENSEMBLE !

Mardi 9 février, 80 collègues (de près de 60 collèges) ont participé au stage syndical académique sur les difficultés du métier en collège, animé par Sandrine Charrier, secrétaire nationale. Un succès qui en dit long sur l'exaspération de la profession.

Ce stage a permis de faire le point sur les situations très disparates dans les collèges qui, en l'absence volontaire de cadrage national, ignorent l'intérêt des élèves et des personnels. La multiplication des tâches, la déréglementation organisée, masquent mal le véritable objectif idéologique du gouvernement : le renoncement au collège pour tous.

Les nombreuses situations « acadabranantesques » exposées montrent que le « débrouillez-vous » est à l'ordre du jour pour appliquer localement les multiples notes de services et/ou décrets qui se succèdent : PDMF, cahiers de textes informatiques, conseils pédagogiques, remplacements, évaluations multiples, livrets de compétences, histoire des Arts, PE en collèges, bivalence... Au-delà de la pénibilité accrue de notre métier, nous avons pu mesurer la cohérence

de la politique de démantèlement du Service Public d'Éducation menée par le gouvernement. La mise en place du livret de compétences, en dit long sur sa vision utilitariste de l'école, qui cherche à transformer les enseignants de concepteurs à de simples exécutants !

Nous avons convenu de produire et diffuser à toute la profession un certain nombre de matériels (motions types, lettres/pétitions...). Enfin, pour prolonger la réflexion, mutualiser expériences, analyses et propositions, et surtout agir collectivement, nous avons décidé de renforcer l'intervention du Snes et nos réseaux en collège, en créant un « collectif académique Snes-collège » décliné en relais départementaux renforcés. En plus des S1 et S2 existant, 4 à 5 collègues par département participeront désormais à la coordination académique de ce réseau.

Il est fondamental et urgent d'échanger, de condamner, de proposer, de résister et d'agir ensemble dans la plus grande unité !

S. FABERON-LETOUZEY,
T. JOUVE, A. ROUSSEL

INFOS EN BREF

Notation Administrative

Si vous avez demandé une révision de votre notation, n'oubliez pas de nous envoyer votre dossier pour être défendu en CAPA.

Attention, certains chefs d'établissement écrivent un rapport suite aux demandes de révision : assurez-vous le cas échéant d'en être aussi destinataire, c'est un droit. Les CAPA auront lieu les 15 (Cpe), 16 (Copsy), 17 (Certifiés) et 19 mars (Agrégés).

Accès au corps des agrégés par liste d'aptitude

Les collègues qui postulent doivent pouvoir consulter sur I-Prof, début mars, l'avis donné par leur chef d'établissement. En cas de problème, n'hésitez pas à nous contacter.

N'oubliez pas de nous envoyer la fiche syndicale de suivi et un double de votre dossier (CV, lettre de motivation, derniers rapports d'inspection...)

Temps partiel

Demande de temps partiel **avant le 31 mars** : pour les collègues certifiés ayant demandé un 80 % : si vous avez reçu un avis favorable du chef d'établissement et un avis défavorable du rectorat, contactez-nous.

Disponibilité

Première demande de disponibilité à formuler avant le **8 mars**.

HISTOIRE DES ARTS

Si l'enseignement de l'histoire des arts est bien obligatoire dès cette rentrée (tout refus pourrait être assimilé à un service non fait et donner éventuellement lieu à sanction), l'évaluation en 3^{ème} pour le brevet pour les élèves volontaires, pose de nombreux problèmes. En effet, la lettre de cadrage, publiée au BO, est un fourre-tout, totalement inacceptable ! Le Snes appelle

la profession à ne pas organiser en l'état, l'épreuve expérimentale, en attendant une lettre de cadrage digne de ce nom.

LIVRET DE COMPÉTENCES

Le SNES appelle les collègues à refuser de renseigner le livret cette année. En effet, l'attestation

de validation du socle commun n'est exigible que pour la session 2011 du brevet. Le ministère tente de s'appuyer sur une note de service (sans base juridique légale), afin de faire renseigner le livret dès la 4^{ème} cette année, et en faire accepter la généralisation l'an prochain. Collectivement, signons la lettre pétition en ligne sur <http://www.snes.edu/petitions/?petition=16>, et signons notre refus aux directions d'établissement.

POSTES, RÉFORMES, POLITIQUE ÉDUCATIVE, STAGIAIRES... AMPLIFIONS LA MOBILISATION DÈS LA RENTRÉE TOUS EN GRÈVE LE 12 MARS

Janvier dans l'action, tel était le mot d'ordre du Snes après les vacances de Noël. À tous les niveaux, et selon des modalités diverses, ce mouvement a permis de déboucher sur une grève nationale le 21 janvier - 49,7% de grévistes dans notre académie, et sur une Manifestation Nationale réunissant 15 000 personnes, essentiellement du 2nd degré.

Dans les lycées la réforme Chatel a cristallisé les mécontentements et conduit à des actions fortes : 3 jours de grève au lycée Dhuoda à Nîmes, grève tournante au lycée de Bagnols, manifestations des profs et des lycéens à Béziers, Bagnols, Nîmes, refus collectifs des conseils pédagogiques, votes contre les dotations en CA, réunions-débats publiques dans de nombreux lycées...

Dans les collèges les appels académique et national à refuser collectivement toutes les tâches non obligatoires – livret de compétences, réunions à répétition, entretiens d'orientation à la place des CO-Psy... - trouvent un écho très favorable dans les salles des profs.

Dans tous les établissements s'ajoute la préparation de la rentrée, avec son lot de suppressions de postes, de réductions d'horaires, la disparition d'options et de divisions, des effectifs par classe pléthoriques... Sans oublier la mise en oeuvre à marche forcée de la volonté ministérielle d'installer le conseil pédagogique comme hiérarchie intermédiaire, de renforcer le rôle pédagogique du chef d'établissement et de limiter les prérogatives du Conseil d'Administration et de ses élus. Dans plusieurs dizaines d'établissements les CA rejettent la DGH ; plusieurs d'entre eux ont déjà engagé d'importantes mobilisations, souvent avec les parents comme au collège A. Rimbaud à Montpellier : entrevue à l'IA ou au rectorat, débrayages,

grèves...

Le dispositif d'implantation des **stagiaires à la rentrée 2010** (cf. encadré et notre site académique) résume à lui seul l'essence même de la politique éducative du gouvernement.

Pour tous, la coupe est pleine !

Ne nous y trompons pas, le ministre et le gouvernement sont déstabilisés et leur politique de plus en plus rejetée. La multiplication des actions locales, mises en convergence lors des journées de mobilisation nationales, montrent que notre profession n'accepte ni le démantèlement du 2nd degré, ni la dénaturation de son métier et de ses missions. La forte mobilisation de la région parisienne - plus de 100 établissements en grève, 3 journées de grèves académiques - est révélatrice de ce que subissent depuis des années l'ensemble des académies. Et la « réponse » ministérielle – des états généraux sur la sécurité à l'école - bien dérisoire par rapport aux enjeux.

Quant à l'implantation des stagiaires, les « évolutions » continues du dispositif suite aux réactions unanimes suscitées par le dispositif ministériel, prouvent que rectorats et ministère « naviguent à vue ».

Il faut enfoncer le clou dès la rentrée des vacances, et durant tout le mois de mars !

- Amplifier les **actions dans les établissements, les départements, les académies** contre les réformes en cours, et contre une rentrée 2010 « plombée » par les restrictions budgétaires

- S'opposer à tous les niveaux à l'implantation des **“berceaux IUFM 2010”** (supports de 18h pour les stagiaires), **symboles des suppressions de postes et de la politique éducative actuelle**

- Amplifier la **campagne** d'information en direction des parents, des media, de l'opinion et des élus.

“BERCEAUX” IUFM : UN EXEMPLE TYPE (*) !

Le dispositif d'implantation des stagiaires à la rentrée 2010 imaginé par le rectorat (largement imité depuis) est caractéristique du fonctionnement actuel du ministère de l'Éducation Nationale : une “commande” aux académies, avec comme contraintes : supprimer des postes, “rentabiliser” les TZR, “placer” les stages des étudiants en Master. En résulte une mécanique infernale, propre à broyer les jeunes collègues, à sacrifier au plan national plus d'un million d'élèves qui verront défiler 3 ou 4 enseignants dont un stagiaire et un étudiant, à dégoûter les éventuels tuteurs pour qui soutien et conseil au stagiaire deviendront mission impossible.

Au ministère et dans toutes les instances départementales et académiques, le Snes a exprimé sa condamnation totale d'une telle mascarade.

En même temps, l'action dans les établissements est essentielle : pétition, motion en CA, refus collectif d'implantation de « berceaux » et du rôle de tuteur dans ces conditions. L'information aux parents, très sensibles à cette question, est primordiale et l'expression en direction des media doit se faire avec eux.

(*) Vous trouverez sur notre site le dispositif et notre analyse détaillés.

L'intersyndicale du 2nd degré – Snes, Snep, Cgt, Fo, Sud, Snalc, Sncl – appelle tous les collègues à la grève le vendredi 12 mars pour l'arrêt des réformes en cours et pour une autre politique pour le 2nd degré.

Le Snes appelle la profession à multiplier les actions dans les établissements dès la rentrée (DGH, encadrement éducatif, postes, réformes...) et à débattre dès maintenant de la suite de l'action, en particulier d'une nouvelle journée de grève nationale avant la fin mars. Le Snes et la Fsu pèsent pour que la journée nationale interprofessionnelle du 23 mars mette en avant les questions de l'Éducation et du 2nd degré



B. HUMEAU, le 24 février 2010